



Etudes de cas : Projet de Reconstruction et de relance économique (PRRE)

1. La situation actuelle

En appliquant systématiquement une approche sensible aux conflits, nous rendons nos engagements plus adaptés au contexte et nous avons plus de chances d'apporter un soutien plus constructif aux hommes et aux femmes dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.

La région de Gao est située au nord du Mali à environ 1000 km de la capitale. D'une superficie de 170566 km² la région est limitée au sud et à l'est par le [Niger](#), au nord par la [région de Kidal](#), à l'ouest par la [région de Tombouctou](#).

Située dans la partie sahélienne elle est caractérisée par deux saisons principales

- une saison pluvieuse, allant de juin à octobre avec une pluviométrie de 200 à 250 mm d'eau par an et
- une saison sèche, allant d'octobre à mai avec une saison intermédiaire (froide) de novembre à février.

La végétation se compose essentiellement d'herbacées et de ligneux. La région est peuplée d'environ 654 187 habitants composés de plusieurs ethnies: Songhoï, Bozo, Touaregs, Peuls, Bambara, Arabes. La principale religion pratiquée est l'islam qui se divise en plusieurs confréries. La seconde religion est le christianisme qui est divisée en catholicisme et protestantisme.

Du point de vue hydrographique, la région est traversée par le [fleuve Niger](#) sur une longueur d'environ 400 km offrant ainsi un potentiel de production assez important. On assiste à une forte concentration des populations aux abords du fleuve pour des activités d'agriculture, d'élevage, de pêche, de maraîchage et de petit commerce qui sont les principales activités économiques de la région

Au plan administratif, politique, avant la création de la région de Ménaka intervenue en mai 2016, la région comptait 4 cercles, 24 communes et 455 villages/fraction. Au plan administratif, à la tête de la région se trouve le Gouverneur des préfets et sous-préfets respectivement au niveau des cercles et des ex-arrondissements. Au plan politique, il y a dans les différents échelons administratifs le président de l'assemblée régionale, les présidents de cercle et les maires qui sont tous élus. Enfin au plan technique on trouve les services déconcentrés de l'Etat à tous les échelons ainsi que les ONG, projets et programmes.

Située dans la partie septentrionale du pays, une zone déjà difficile en raison du caractère assez hostile de la nature, la région a connu au cours des années 1990 une période caractérisée par l'insécurité suite à la rébellion armée avec à la clé une perturbation des activités économiques. Mais les événements de mars 2012 ont été les plus graves car ayant entraîné l'occupation de la région, et l'arrêt de toutes les actions de développement ainsi que les activités administratives, politiques sociales et culturelles.

Cela a eu comme conséquences la destruction quasi-totale de toutes les infrastructures et équipements publics, des installations économiques et artisanales et donc les bases de développement. L'effet de ces destructions sur le plan social est une vague d'atteinte aux propriétés privées (maisons, unités de productions de certaines personnes) ce qui a rendu profond les blessures et la méfiance entre communautés alors que l'économie de la région de Gao est basée sur les échanges entre les différentes communautés.

A cela il faut ajouter un déplacement massif de populations notamment des bras valides ainsi que le départ de l'administration, des services techniques et de nombreux partenaires au développement. .

Il s'en suivi un'affaiblissement de l'autorité de l'Etat. , l'influence des groupes armés dans la zone, la circulation incontrôlée des armes ou encore la création de milices armées ou groupes d'autodéfense au sein de différents groupes communautaires mais aussi contribué à la montée de la méfiance intercommunautaire.

La région est maintenant sur la voie de la reprise avec la libération du territoire par les forces armées maliennes et les forces alliées... De nos jours, une bonne partie des réfugiés et déplacés internes est de retour avec son lot de précarité et de pression sur certains services de base : eau, école, santé, logements, marchés.

La situation demeure toutefois toujours volatile, malgré la signature de l' accord pour la paix et la réconciliation en mai et juin 2015.

2. Description du projet

Le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) a été initié suite à la crise politique et sécuritaire qu'a connue le Mali en 2012 et qui s'est traduite par une destruction des infrastructures publiques et de production ainsi qu'un déplacement massif de population. Le projet est financé à hauteur de 100 Millions de dollars US (50 Milliards de FCFA) par la Banque mondiale pour une durée de 5 ans (2014-2018)

La zone d'intervention du projet qui couvre 149 communes dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal est caractérisée par une situation d'insécurité variable d'une région à une autre ou à l'intérieur de la même région. Cela perdure malgré la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation la zone d'intervention du projet intervenue en juin 2015. Dans ces zones on note donc selon les cas, une absence totale ou partielle de l'administration, des services techniques et des élus mais également une difficulté de conduire des actions de développement.

3. Objet du projet

Le Projet de Reconstruction et de Relance Economique vise à réhabiliter les infrastructures de base et de rétablir les activités productives des communautés, touchées par la crise au Mali. L'atteinte de cet objectif se fera dans le respect des principes ci-après :

- Flexibilité permettant au projet d'échelonner ses interventions
- Coordination avec d'autres programmes de reconstruction aux niveaux national et local
- Participation et responsabilisation des autorités régionales et locales dans toutes les activités;

Respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale

4. Activités

▪ **Composante 1: Réhabilitation d'infrastructures publiques locales**

- Réhabilitation des infrastructures publiques dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et de l'hydraulique
- Réalisation de nouvelles infrastructures identifiées suite à la révision participative des plans de développement économique, social et culturel des communes.

▪ **Composante 2: Appui aux Investissements Productifs**

- Achat et distribution d'intrants agricoles et d'élevage aux ménages les plus vulnérables dans 29 communes ;
- Appui au financement des micro-projets productifs présentés par les Organisations Communautaires de base (coopératives, associations, ...)

- **Composante 3: Engagement Communautaire et Gouvernance Locale** Information/sensibilisation des communautés et des communes aux objectifs et du projet

- Appui à la révision/élaboration des PDESC
- Renforcement des capacités des acteurs
- Mise en place de mécanismes de prévention des conflits et gestion des griefs et plaintes (commune)

▪ **Composante 4: Gestion, suivi et évaluation du projet**

- Passation de marchés,
- Suivi-évaluation
- Suivi des mesures de sauvegarde environnementale et sociale
- Gestion financière
- Communication

5. Partenaires locaux et internationaux

Pour l'exécution des activités des composantes 1, 2 et 3 des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été signées avec les agences nationales et ONG internationales suivantes:

- Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE)
- Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux (AGETIER),
- Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routier (AGEROUTE)
- CARE International au Mali et SOS-SAHEL
- FAO

Ces MOD s'appuient sur des ONG nationales et/ou des bureaux d'études et Entreprises locales. Le tout, sous la supervision de l'Unité de Coordination et des antennes régionales du projet, avec l'appui des services techniques déconcentrés.

Les autres partenaires sont les programmes et projets des PTF intervenant dans les mêmes communes

6. Employées (composition)

- a. Unité de Coordination du Projet (UCP)
- b. Unités Régionales d'exécution du Projet dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal

7. Zones géographiques d'intervention et critères de sélection

Région de Gao : 24 communes (dans quatre cercles) parmi les zones touchées par la crise.

8. Les défis de la mise en œuvre

- Insécurité résiduelle dans les zones du projet;
- Participation communautaire à la planification et au suivi de la mise en œuvre des actions dans un contexte d'insécurité et de déplacement d'une partie de la population ;
- Mobilisation des services techniques déconcentrés en appui à la mise en œuvre des actions;
- Maîtrise de l'évolution du plan de charge des MOD et des mesures d'accompagnement requises pour maintenir leur efficacité;
- Suivi-évaluation / partage d'informations / coordination avec autres opérations sur le terrain;
- Supervision des interventions par les donateurs.